



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Alpes-Maritimes**

## Convention d'une période d'observation En SEGPA Année 2022 2023

**Entre le collège d'accueil :** .....

représenté par M. ...., en qualité de Principal du collège d'accueil.

Adresse : .....

Téléphone : .....Mail : .....@.....

**Et l'école ou le collège d'origine :** .....

représenté par M. ...., en qualité de directeur de l'école d'origine ou de Principal du collège d'origine.

**Pour L'élève :**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

**Objectif de la période d'observation par rapport au projet de parcours de l'enfant :**

**Article 1** - Le présent accord a pour objet une période d'observation en SEGPA dans un collège.

**Article 2** - L'élève reste inscrit dans sa classe d'origine pendant toute la durée de la période.

**Article 3** - Cette période d'observation a pour objectif de faire découvrir à l'élève l'enseignement adapté afin de confirmer ou pas un choix d'orientation vers l'enseignement professionnel.

**Article 4** - Ce document doit être signé par le Directeur d'école ou le Principal de l'établissement, le Directeur adjoint chargé de la SEGPA, les responsables légaux de l'élève et l'élève.

**Article 5** - La durée de la convention doit être notée dans l'article 9 et ne peut excéder deux semaines.

**Article 6** - Le Directeur adjoint chargé de la Segpa tiendra informé des difficultés qui pourraient naître de l'application du présent accord et prendra, en liaison avec l'équipe pédagogique, les dispositions propres à les résoudre, notamment en cas de manquement à la discipline.

**Article 7** - Les difficultés qui pourraient être rencontrées lors de cette période et notamment toute absence d'un élève seront aussitôt portées à la connaissance des principaux protagonistes.

**Article 8** - La période d'observation doit être effectuée avant le dépôt de la demande d'orientation.

**Article 9** - Emploi du temps hebdomadaire de l'élève pour la période du : ..... à ..... h au ..... à ..... h

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	de ..... à .....	de ..... à .....
Mardi	de ..... à .....	de ..... à .....
Mercredi	de ..... à .....	de ..... à .....
Jeudi	de ..... à .....	de ..... à .....
Vendredi	de ..... à .....	de ..... à .....
Samedi	de ..... à .....	de ..... à .....

Fait le : .....

Le Principal du collège

Le Directeur Adjoint de la SEGPA

Les parents  
ou le responsable légal

L'élève

A retourner par courriel à Mme Aguel, IEN ASH : [ien-06.ash@ac-nice.fr](mailto:ien-06.ash@ac-nice.fr)

15 jours avant la période d'observation